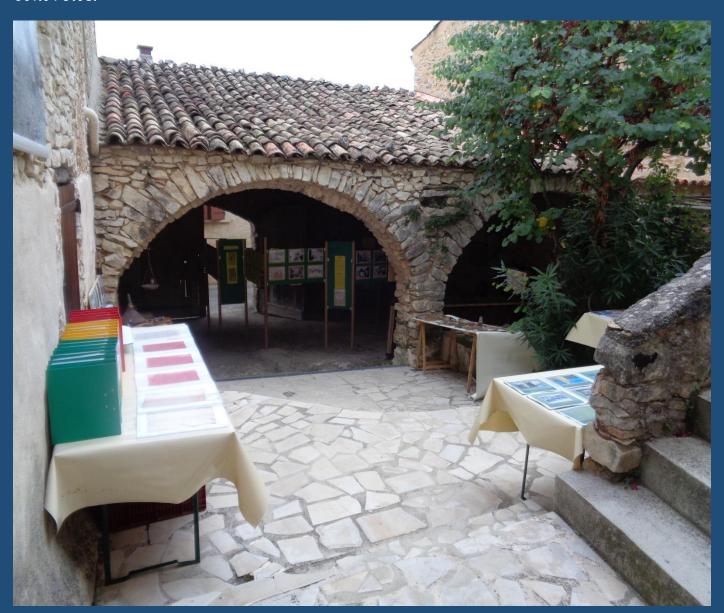
Association au pied du mur 04230 Mallefougasse

Au.pied.du.mur04@gmail.com

Bulletin d'information n°24 (25 septembre 2018)

15 et 16 septembre : belles journées du patrimoine en association avec Bel Lurette et l'association sportive et culturelle de Châteauneuf. Un grand merci à tous les bénévoles.



Exposition dans la cour Bonnet. Un des 6 lieux d'expositions.



Repas sous l'olivier du village.

Deux évènements proches :

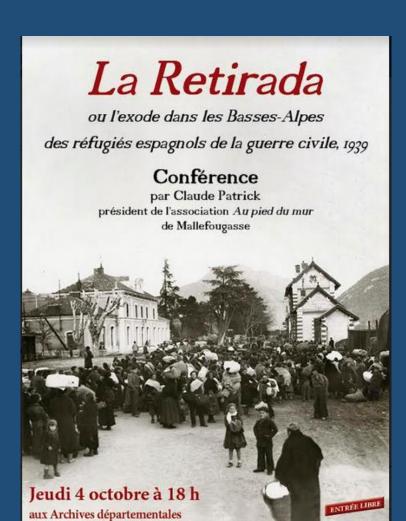
Le jeudi 4 octobre à Digne, aux Archives départementales à 18h : Conférence sur la « Retirada ».

Le samedi 6 octobre : Balade géologique autour des trous des Marquants. Inscription recommandée. Lieu de rendez-vous : 9 heures devant la Mairie.

Et à venir:

Samedi 10 novembre à Montlaux : Représentation « autour des lettres de Madeleine ».

Samedi 24 novembre à Forcalquier: Conférence sur « la retirada ».



Samedi 6 octobre 2018

des Alpes-de-Haute-Provence 2 rue du Trélus, Digne-les-Bains

Balade géologique



L'association au pied du mur propose une randonnée géologique passionnante autour des trous des Marquants à Mallefougasse. Cette balade sera guidée par le géologue André Cerdan.

L'inscription est obligatoire, la participation est de 5 euros.

Renseignements:

07.50.40.87.90

au.pied.du.mur04@gmail.com

Un peu d'histoire:

Le coup d'Etat de Louis Napoléon Bonaparte le 2 décembre 1851 vu de Mallefougasse.

Coup d'état de Louis Napoléon Bonaparte.

A la rentrée scolaire de 1851 un nouveau instituteur est nommé à Mallefougasse en remplacement de Michel Jean-Michel.

Il se nomme Ailhaud Jean-François, il va s'opposer fermement avec d'autres habitants de la commune au coup d'Etat du 2 décembre 1851 de Louis Napoléon Bonaparte. Louis Brun, Justin Gaubert et Félix Julien seront aussi « transportés » en Algérie, Jean-Baptiste Joselet sera exilé à Toulon. Le 31 décembre 1852 le Maire Bontoux Jean-Benoît demande au Préfet la clémence de l'Empereur. En 1853 Louis Brun et Justin Gaubert seront assignés à résidence en Côte-d'Or.

Après une forte résistance dans le département des Basses-Alpes, la prise de la préfecture de Digne et la bataille des Mées , de nombreux autres résistants seront internés, déplacés sur tout le territoire Français ou « transportés » en Algérie.

AILHAUD Jean-François

Né/née: 1827

Profession : instituteur à Mallefougasse-Auges Peine : transporté en Algérie puis soumis à la

surveillance (le 10/12/1853)

Nº dossier ou/et département : GP Alpes

(Basses-) Remarques :

BB/22/187/2 grâces du: 16/8/1855

Fiche de Ailhaud Jean-François (archives nationales)

Liste des 23 habitants de Mallefougasse jugés pour avoir défendus la République.

n°	Nom	Prénom	Age	Profession	Décision
1593	Ailhaud	Jean-François	24	Instituteur au village	Algérie +
1628	Aron	Jacques	19	Cultivateur	Liberté
1064	Beaujour	Félicité-Antoine, dit Blanc	24	Cultivateur	Surveillance
282	Brun	Louis	37	Tuilier	Algérie +
1152	Brunel	Pierre, dit Valbelle	22	Cultivateur	Algérie -
1154	Brunet	Joseph	29	Cultivateur	Algérie -
1066	Clément	Joseph	45	Cultivateur	Liberté
1638	Eymond	Jean-Hippolyte	23	Cultivateur	Surveillance
332	Gaï	Jean	19	Cultivateur	Surveillance
409	Gaï	Jean-André	49	Cultivateur	Algérie -
407	Gaubert	Pascal	52	Cultivateur	Algérie -
408	Gaubert	Joseph-Justin, dit Girard	40	Cultivateur	Algérie +
405	Gaubert	François « dit lapin »	32	Cultivateur	Algérie -
329	Girard	Marius	37	Cultivateur	Surveillance
1065	Hélancourt	Martin	30	Cultivateur	Surveillance
404	Héron	Jacques	19	Cultivateur	Algérie -
331	Jean	Jean-François	33	Aubergiste	Surveillance
1153	Joselet	Baptistin-Jean	24	Cultivateur	Algérie -
406	Julien	Félix-Joseph	23	Cultivateur	Algérie +
337	Latil	Marcelin-Alexandre	30	Cordonnier	Surveillance
1119	Lymon	Jean-Hippolyte	23	Cultivateur	Algérie -
330	Masse	Laurent	43	Berger communal	Surveillance
1067	Senoc	Théophile Blanc	18	Cultivateur	Liberté

Le 13 octobre 1852 : Le conseil municipal fait allégeance « à sa manière » à Napoléon III

Quelques mois plus tard.

Vive l'Empereur Vive Napoléon III.

Le conseil municipal avant de se séparer, se hâte de déposer aux pieds de son Altesse Impériale l'expression de son dévouement sans borne.

Il aulame sauveur de la Nation le Prince Louis Napoléon, le vainqueur de la monarchie, fondateur d'une nouvelle ère, réorganisateur d'une société plus féconde et plus grande.

Il dit mille fois merci à ce héro, à ce grand Homme qui enveloppe dans son énergie et son patriotisme à replacé la piramide sur sa base et rétablir la France dans les voies éternelles de grandeur et de prospérité.

En conséquence, il demande l'Empire comme seul moyen d'anéantir les partis incorrigibles, de détruire à jamais l'anarchie et de marcher aux progrès avec le calme et la résolution d'une nation qui sent ses forces et doit en disposer librement.

L'Empereur a tout fait pour la France; à notre tour donnons à son représentant, à son héritier, à son digne émule: notre vie, notre intelligence et notre cœur.

Vive l'Empereur Vive Napoléon III

Ainsi délibéré à Mallefougasse le 13 octobre 1852 à l'exception de Amenc Antoine et de Gaubert François qui ne devait le savoir.

Signé: Rambaud (Maire). Gaubert Bonaventure, Chauvin Antoine, Amayenc Joseph, Gaubert Claude, Bontoux Jean-Benoît.

Poème de Jean-François Ailhaud envoyé d'Algérie (JP Déorsola)

Poème d'exil écrit par Jean-François Ailhaud.

Songe d'un proscrit.

Seul un proscrit pensant à sa patrie Triste et pensif disait tout bas Te reverrai-je oh! ma France chérie Tout ce que j'aime hélas! m'attend là -bas Auprès de lui passèrent des hirondelles Qui s'en allaient sur les bords d'un récif Tout doucement il s'approcha d'elles Puis il leur dit: Voyez je suis captif Gentils oiseaux voltigez vers la France Là-bas ma fiancée rêve de nos amours Sur votre aile légère portez lui l'espérance Et dites lui tout bas que je l'aime toujours D'ici je vois cette plaine fleurie Et la maison ou j'ai vu le jour j'étais heureux près de ma mère chérie Toi, chère enfant, tu me parlais d'amour Doux souvenirs qui me hantent sans trêves Rêve charmant que l'on trouve si pur Je vais le soir sur le bord de la grève Penser à vous sous ce beau ciel d'azur.

Selon le recensement de 1851, la population de Mallefougasse est de 225 habitants. Ce sont donc 10% des chefs de famille qui sont jugés, et si l'on comptabilise les épouses et les enfants c'est plus de 80 personnes concernées par ces sanctions.

(Extraits des comptes rendus du conseil municipal de Mallefougasse et du livre « 1851 Les Basses-Alpes à l'avant-garde de la République » publié par les Archives départementales des Alpes de Haute Provence, le Conseil départemental des Alpes de Haute Provence et l'association 1851 pour la mémoire des Résistances Républicaines).

Assemblée générale de l'association le samedi 1er décembre.